

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE VALCOURT

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 SEPTEMBRE 2019

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VALCOURT, LE LUNDI 16 SEPTEMBRE 2019 À 18H00 :

LA SÉANCE EST SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR

Renald Chênevert

MAIRE

MADAME ET MESSIEURS LES CONSEILLERS

PRESENTS :

Jacques Blanchard siège 1
Vicky Bombardier siège 2
Pierre Tétrault siège 3
Jimmy Royer siège 4
Dany St-Amant siège 5
Julien Bussièrès siège 6

Était également présente : Karine Boucher, directrice générale et greffière-adjointe

Tous les membres du Conseil municipal de la Ville de Valcourt sont présents à cette séance extraordinaire et renoncent à l'avis de convocation de cette séance, tel que mentionné à l'article 325 de la *Loi sur les cités et villes*.

ORDRE DU JOUR

- POURSUITES DIVISION DES PETITES CRÉANCES – COUR DU QUÉBEC
NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT**
- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

246-19-09-16

POURSUITES DIVISION DES PETITES CRÉANCES – COUR DU QUÉBEC NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal mandate monsieur Marc Tétrault, contremaître municipal, à représenter la Ville de Valcourt et signer, tous les documents nécessaires, pour et au nom de la municipalité, dans le dossier contre la Ville de Valcourt et la Division des petites créances – Cour du Québec no : 450-32-701036-196.

ADOPTÉE

247-19-09-16

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance est levée à 18h21.

ADOPTÉE

Renald Chênevert, Maire

Karine Boucher, Directrice générale et
Greffière- adjoint